VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 51
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES

Les commerçants de Cœur de Ville (association loi 1901) organisent la deuxième édition de l'animation « Nature et Jardin ». Cette animation a pour finalité de valoriser et défendre l'attractivité du centre historique de Clermont-Ferrand, grâce au fleurissement de celui-ci. Elle sera composée de trois temps forts sur la période allant du 24 mai au 18 juin :

- Nature et jardin les 24 et 25 mai : des ventes horticoles seront organisées sur la place de la Victoire, accompagnées d'ateliers pédagogiques (pour adultes et pour jeune public) et de dégustations. Des aménagements paysagers seront également réalisés sur le périmètre de l'animation.

- Concours des balcons et fenêtres fleuris du 24 mai au 10 juin : dans le but de renforcer l'attractivité du centre-ville par le fleurissement des fenêtres et balcons, l'association organise un concours ouvert à tous. Les rues concernées sont les suivantes : Avenue des Etats-Unis, rue du 11 Novembre, rue des Gras, rue du cheval blanc, à proximité du marché Saint-Pierre, rue des Chaussetiers, place de la Victoire, rue de la Treille, place de la Treille, rue Massillon, rue Saint Genès, rue Saint Esprit, rue Pascal ainsi que la rue Saint Dominique.

- Chevalets de Cœur de ville le samedi 15 juin : des peintres de tous âges sont invités à reproduire la nature dans les rues du centre-ville, afin de permettre aux passants de déambuler en se laissant guider par la création artistique.

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'événement pour lequel Cœur de Ville a sollicité la Ville. Le budget total de ce projet s'élève à un montant de 6 731 €, correspondant à une subvention proposée de 2 243 €.

Dépenses	**Budget prévisionnel**	**Subvention proposée**
Achats divers (matières premières...)	1 725 €	**2 243 €** (la CCI devrait verser 1 122 €)
Services extérieurs (prestataires, supports de communication…)	5 006 €	
Total	**6 731€**	

Les crédits sont disponibles au budget 2019.

Suite à l'annulation partielle pour cause d'intempéries de l'animation « Nocturne et gospel dans le cœur de ville » prévue le 15 décembre 2018, pour laquelle la Ville avait octroyé une subvention en novembre 2018, l'association dispose d'un crédit de subvention de 500 €. Ce montant sera donc déduit de la subvention versée. Le montant de la subvention versée s'élèvera donc à 1 743 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 243 € à l'Association de commerçants Cœur de Ville.
- d'autoriser le versement de cette subvention à l'association concernée, déduction faite du surplus de subvention reçu du fait de l'annulation de la manifestation « Nocturne et gospel dans le cœur de ville » en décembre 2018, soit 1 743 € de subventions effectivement versés.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 01 JUIL. 2019

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA